

Compte rendu du CSAL/FS et du CSAL en formation spécialisée des 18 et 19 mars 2025



Dans un souci de vous présenter l'ensemble des informations des deux instances du mois de mars 2025, nous vous proposons un document unifié et résumé aux points essentiels.

Rapport annuel du médecin de prévention (ESI de Strasbourg et DISI)

Au-delà des observations habituelles, le médecin du travail effectue une analyse des risques psycho sociaux (RPS). Les ressentis des agents concernent essentiellement : la complexité du travail, le manque de formation, le manque de soutien et de reconnaissance...

Au moins 35 avis du médecin du travail ont été envoyés à la direction pour des aménagements de poste de travail, de rythme ou d'aménagement fonctionnel.

Remontée de problématiques :

- La suppression d'une journée de télétravail pour l'assistance : point de désaccord entre la direction et les personnels
- Conflit de valeur sur la qualité du service rendu en assistance.
- Dysfonctionnement des outils numériques.

Commentaires de la CFTC : Les RPS détectés par la médecine du travail sont corrélés par les résultats de l'observatoire interne de la DGFIP : on retrouve les mêmes ressentis.

La CFTC rappelle que dans le contexte actuel de transformations des services et des métiers, le dialogue entre les agents et l'encadrement est essentiel pour le bien être au travail.

La CFTC souligne la qualité et les informations pertinentes de ce rapport et se joint aux autres syndicats pour demander un rapport détaillé par établissement. Les situations peuvent en effet être différentes et cet apport permettrait de signaler d'éventuelles difficultés locale avec à la clé des actions correctives.

Les 22 fiches de signalement des plateaux d'assistance de Strasbourg ont été saisis par la médecin du travail pour une rencontre et une synthèse a été envoyée à la direction ; la médecin du travail déplore l'absence de dialogue et de solution sur ce point (nous aussi).

Rapport budgétaire du CSAL FS et perspective

Les crédits 2024 ont été entièrement consommés au cours de plusieurs actions au profit des agents : distribution de sacs à dos, aménagements de postes, équipements de protection, conditions de vie au travail, formations...

La plupart des mesures seront reprises en 2025 (sous condition du futur budget)

Commentaire de la CFTC : les actions décidés en CSAL-FS (ex-CHS) sont au profit des agents. Le dialogue est toujours ouvert sur ce point et permet de profiter d'améliorations de conditions de vie au travail.

Face à la situation économique actuelle, des restrictions budgétaires sont attendues pour cette année. Les propositions budgétaires seront abordées dans un prochain GT qui se tiendra le 1er avril.

Observatoire interne de la DGFIP

L'enquête à laquelle certains d'entre vous ont répondu concerne les sujets communs des agents du ministère des finances : connaissance des plans stratégiques, égalité professionnelle, éco-responsabilité... Les groupes de travail résultant ont permis d'élaborer un plan d'action ciblant 3 thèmes : agir sur les conditions de vie au travail, se sentir acteur, se sentir valorisé. Les chefs de division prendront ces sujets pour des groupes de travail avec les agents afin d'engager une réflexion sur la thématique choisie... Ces ateliers seront tenus sur la base du volontariat des agents.

Commentaire de la CFTC : que de groupes de travail ! Mais nous pensons que les agents doivent s'exprimer le plus possible, chaque occasion de prendre la parole doit être utilisée. Au moins, l'administration ne pourra pas dire qu'elle ne savait pas.

Quoiqu'il en soit, l'administration prend une posture volontariste devant les résultats des sondages. Mais...

L'émergence de ces thématiques de "surface" et les actions élaborées à leur suite, ne doivent pas cacher les problématiques plus profondes de notre fonction publique : baisse du pouvoir d'achat, fonctionnaire "bashing", dérégulation des règles de la fonction publique...

Nous pensons que le mal être exprimé des agents se situe à des niveaux bien plus profonds.

Rappel : les accidents de service et les accidents de trajet

L'administration rappelle les circonstances caractéristiques de ces deux évènements.

Dans la mesure du possible, l'agent doit prévenir sa hiérarchie, et afin de ne pas avoir à avancer les frais médicaux, l'agent doit se munir d'un certificat de prise en charge des frais afin d'éviter à avoir le coût.

Commentaire de la CFTC : Il est évident que dans des circonstances d'urgence, ce n'est pas évident de penser à prendre un formulaire et de le faire signer à l'administration. Alors dans la mesure du possible, prévenez votre hiérarchie, vos collègues...

Suivi des contractuels

Quelques chiffres :

- 14,4% de contractuels à la DISI Grand Est
- 26 A, 13 B et 16 C

Commentaires de la CFTC : la contractualisation de la fonction publique est en marche. Même si des efforts sont présents pour augmenter l'attractivité, l'état devrait se pencher sur les racines de cette désaffection de la jeunesse pour les carrières de la fonction publique (Bonne nouvelle : on a des indices !)

Sujets divers

- Pourquoi les plateaux d'assistance de Strasbourg n'ont pas droit à 3 jours potentiels de télétravail ?
- Pourquoi les plateaux d'assistance de Strasbourg ont pour les jours de télétravail des horaires fixes ?
- Pourquoi le plateau d'assistance de Strasbourg doit encore faire des permanences le soir ?

Réponse de l'administration : c'est le chef de service qui décide des modalités de télétravail. La direction soutient que ces règles ne changeront pas.

Commentaire de la CFTC : il y a sur ces points un blocage évident. Ce refus est interprété par les assistants comme un manque de considération et de confiance sur la qualité du service rendu en télétravail. D'autant plus que tous les plateaux du PUV ne sont pas logés à la même enseigne. La CFTC espère que l'arrivée prochaine d'un chef de service titulaire pourra débloquer la situation.

* Selon la note de service, les horaires de télétravail doivent être les mêmes qu'en présentiel.

* Les résultats statistiques de l'assistance sont meilleurs en distanciel qu'en présentiel, donc pourquoi limiter le télétravail à 2 jours ? Ça ne semble dans l'intérêt même de l'administration.

* Il est démontré que les permanences ne servent à rien. Pourquoi perpétuer cette contrainte pour les agents ?

Nous rappelons aux agents que le refus de télétravail doit être motivé par la hiérarchie de manière écrite et circonstanciée, et, que les demandes de télétravail suivent un cycle officiel (demande écrite, acceptation/refus, recours, CAPN)

- La CFTC rappelle que les différents statuts cohabitant dans certains services sont susceptibles de créer des tensions en vertu des différences de traitement. La Direction rappelle que les contractuels sont recrutés lorsque les postes ne sont pas pourvus et communiquera davantage auprès des agents dans les services concernés pour expliquer cette nécessité.

Commentaire de la CFTC : quand des collègues sont traités de manière différentes, pécuniairement et organisationnellement, forcément des questions se posent. Là, où les règles strictes de l'administration avaient force de loi pour tous les titulaires de manière uniforme, désormais, des collègues sont soumis à un autre cadre, pour faire le même travail. L'administration doit prendre en compte ces différences qu'elle a elle-même générées. (Cf : loi de la transformation de la fonction publique)

- Le futur site Ulysse 67 à été présenté. Il reprend la maquette et le visuel du site Ulysse national. Un des objectifs de ce nouveau site est de rendre par son contenu la DISI Grand Est attractive en mettant en valeur ses missions. Il reprendra également les rubriques du site actuel (actualités rh, dialogue social, cvt).

Agenda

- Prochain CSAL et CSAL/FS : 1 et 2 juillet
- Rencontre avec Tomasz Blanc, le directeur des services informatiques : 3 avril
- Campagne DUERP 2025 : GT les 5 et 12 avril

Nous sommes présents pour porter vos demandes auprès de la direction et dans toutes les instances, n'hésitez pas à faire appel à nous.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (quand nous avons les réponses...)

